

BUREAU DE PRESSE H

PREFECTURE
DE LA REGION GUADELOUPE

20 NOV. 1996

LA PREFECTURE COMMUNIQUE

Suite à une nouvelle rupture de la conduite sous marine assurant l'approvisionnement en eau de la Désirade, la DDASS informe :

- Des bouteilles d'eau conditionnées seront distribuées à la population scolaire.
- L'Ile sera en outre alimentée par barge équipée à cet effet aussi longtemps que nécessaire.

Il est conseillé de désinfecter l'eau de la barge en ajoutant une goutte d'eau de javel à 12°6 chlorométrique par litre. Agiter, laisser reposer l'eau 30 minutes.

L'eau des citernes ne doit être consommée qu'après que les précautions suivantes auront été prises :

- Ebullition : faire bouillir l'eau pendant 1/2 heure, puis la laisser reposer une heure en la protégeant contre les pollutions externes ;

ou

- Faire dissoudre un comprimé d'hydroclonazone dans un litre d'eau. agiter et laisser reposer une heure avant consommation. L'hydroclonazone se trouve en pharmacie ;

ou

- Eau de javel : Pour obtenir un litre d'eau de javel à 12°6, verser un berlingot ménager de 250 cc de concentré de javel (48° chlorométrique) dans un flacon vide et le compléter ensuite à l'eau froide. Ajouter une goutte du mélange dans un litre d'eau. Chlorer l'eau, agiter, laisser reposer l'eau 30 minutes avant l'utilisation.

Des berlingots et des comprimés d'hydroclonazone seront distribués à la population.

